

Frais d'inscription annuels par niveau et selon le Quotient Familial (QF) du foyer fiscal.

TRANCHES QF	ENFANTS CCLB								ENFANTS HORS CCLB
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	
QF < 600€	601<QF<900€	901€<QF<1250€	1251€<QF<1500€	1501€<QF<1750€	1751€<QF<2000€	2001€<QF<3000€	QF > 3001€		
EVEIL	100,00 €	112,00 €	125,00 €	137,00 €	148,00 €	155,00 €	160,00 €	165,00 €	
CURSUS MUSICAL (dont PDI)	195,00 €	230,00 €	260,00 €	290,00 €	322,00 €	353,00 €	384,00 €	416,00 €	180,00 €
PRATIQUES COLLECTIVES HORS CURSUS	100,00 €	112,00 €	125,00 €	137,00 €	148,00 €	155,00 €	160,00 €	165,00 €	600,00 €
ORCHESTRE D'HARMONIE	41,00 €	48,00 €	55,00 €	58,00 €	61,00 €	63,00 €	65,00 €	66,00 €	180,00 €
2ème INSTRUMENTS à partir du cycle 2	140,00 €	145,00 €	150,00 €	155,00 €	160,00 €	165,00 €	170,00 €	175,00 €	74,00 €
									/

TRANCHES QF	ADULTES CCLB								ADULTES HORS CCLB
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	
QF < 600€	601<QF<900€	901€<QF<1250€	1251€<QF<1500€	1501€<QF<1750€	1751€<QF<2000€	2001€<QF<3000€	QF > 3001€		
CURSUS MUSICAL	360,00 €	422,00 €	480,00 €	525,00 €	570,00 €	615,00 €	660,00 €	705,00 €	800,00 €
ATELIERS ADULTES	220,00 €	260,00 €	295,00 €	322,00 €	351,00 €	378,00 €	407,00 €	434,00 €	493,00 €
PRATIQUES COLLECTIVES HORS CURSUS	112,00 €	126,00 €	140,00 €	150,00 €	158,00 €	162,00 €	168,00 €	180,00 €	185,00 €
ORCHESTRE D'HARMONIE	41,00 €	48,00 €	55,00 €	58,00 €	60,50 €	63,00 €	65,00 €	66,00 €	74,00 €
2ème INSTRUMENTS à partir du cycle 2	180,00 €	190,00 €	200,00 €	210,00 €	220,00 €	230,00 €	240,00 €	250,00 €	/

TARIFS REDUITS :

Il est également proposé des tarifs dégressifs sur le tarif le moins élevé pour les familles inscrivant plusieurs membres en cursus et pour les enfants de la même famille en pratique collective :

- Moins 20 % pour le 2^{ème} membre
- Moins 30 % pour le 3^{ème} membre
- Moins 40 % pour le 4^{ème} membre
- Moins 50 % pour le 5^{ème} membre

INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE :

Il sera donné la possibilité de s'inscrire à l'école de musique en cours d'année dans la limite des places disponibles avec des tarifs au prorata comme suivant :

- A partir des vacances de Toussaint* : 4/5 du tarif quel qu'il soit
- A partir de janvier : 3/5 du tarif quel qu'il soit
- A partir des vacances d'hiver* ½ du tarif uniquement pour les pratiques collectives

*Prise d'effet le premier jour des vacances

Modalités de paiement
1 x (Septembre)
2 X (Septembre, octobre)*
3 X (Septembre, octobre, novembre)*
4 X (Septembre, octobre, novembre, décembre)*

*Impérativement avant la fin du mois